

FICHE DE TRAVAIL COMPLÉMENTAIRE

COLLABORATION ARCHITECTES / INGÉNIEURS : FC.21 ASSURANCE

SOMMAIRE

1. BUT DE LA PROCÉDURE
2. DESCRIPTION
3. RESPONSABILITÉS
4. PROCÉDURE
5. DOCUMENTS ASSOCIÉS

1. BUT DE LA PROCÉDURE

Ce document résume les dispositions prises par l'OAI pour ses membres en matière d'assurances.

2. DESCRIPTION

Suite à l'appel d'offres lancé en 2016, l'OAI a mis en place un nouveau contrat cadre assurance OAI signé avec SMA et HDI Global.

Les avancées principales de ce nouveau contrat sont les suivantes :

- Economie pour les membres OAI
- Meilleure couverture répondant à 100% aux exigences légales
- Système OAI non obligatoire, homogène et mis à jour de manière régulière
- Impact positif déjà à ce stade sur les conditions des autres assureurs, Foyer, LaLux, etc.

Ce contrat d'adhésion reste facultatif, ceci afin de laisser la liberté aux membres de choisir leur assureur.

3. RESPONSABILITÉS

Les ARs et IRs conseils doivent obligatoirement souscrire une police d'assurance qui permet de répondre à 100% aux exigences d'une couverture pendant 10 ans fixée par la loi.

L'Ordre conseille à ses membres de souscrire une couverture d'un montant minimum de 1.250.000€ à analyser au cas par cas en tenant compte des honoraires annuels, du nombre de projets, de la valeur des projets et de l'effectif.

Lors de la constitution d'un groupement d'études, chaque membre est responsable pour ses prestations. Une assurance individuelle pour chaque partenaire et une assurance commune sont éventuellement souscrites.

4. PROCÉDURE

L'ensemble des informations concernant le nouveau contrat cadre OAI sont disponibles en ligne sur le site www.oai.lu à la rubrique «assurances». Les membres souhaitant adhérer peuvent contacter Allia Luxembourg à l'adresse mail suivante : oai@allia.lu.

Chaque membre de l'OAI dispose ainsi d'un dossier complet composé des pièces suivantes :

D1 : Résumé introductif

D2 : Courrier explicatif détaillé

D3 : Contrat cadre assurance OAI (version signée)

D4 : Notice d'information sur le contrat cadre assurance OAI

D5 : Schéma de fonctionnement de la garantie dans le temps

D6 : Formulaire d'adhésion

D7 : Bulletin de déclaration annuelle

D8 : Présentation de SMA

D9 : Présentation de HDI Global

D10 : Présentation de Allia Luxembourg

D11 : Liste des modifications apportées par LaLux

D12 : Liste des modifications apportées par Foyer

